

Cette procédure concerne les candidatures voie scolaire ou alternance en BTS MCO (Bac +2), en Bachelor RMC spécialisé en Acquisition Numérique (Bac +3) et en Mastère IA (Bac +5).

Toutes les informations relatives à l'offre de formation et aux inscriptions sont téléchargeables sur le site de l'établissement dans la rubrique « Inscription ».

Candidature en BTS MCO

ETAPE 1

De **Janvier** à **Mars** les étudiants souhaitant intégrer le BTS MCO voie scolaire ou alternance doivent candidater directement via www.parcoursup.fr

Dès avril et si vous n'avez pas postuler sur Parcoursup vous devez vous adresser directement à l'administration du campus : veronique.druon@sacrecoeur-amiens.org

ETAPE 2

Nous vous contactons pour un rendez-vous au campus

ETAPE 3

A l'issue de l'entretien, trois décisions sont possibles :

- Candidature acceptée
- Candidature en attente (plusieurs cas possibles expliqués lors du rendez-vous)
- Candidature refusée

ETAPE 4

Vous recevez la décision par mail.

Si vous êtes accepté, nous vous communiquons le lien pour réaliser votre inscription en ligne.

ETAPE 5

Le dossier est finalisé L'inscription devient ferme et définitive dans la classe souhaitée sous réserve de l'obtention du diplôme requis pour la section demandée.

Candidature en Bachelor RMCAN et Mastère IA

Vous devez directement candidater via la plateforme NetYParéo.

Pour y accéder c'est très simple, il vous suffit de cliquer sur « **Préinscription Bachelor ou Mastère en alternance** » et de compléter votre demande.